



Le 10 février 2015

Avis de l'AQRAFE concernant le Projet de règlement no 53 - Partie 2 - Règlement modifiant le Règlement sur l'aide financière aux études, paru dans la Gazette officielle du Québec du 30 décembre 2014

Après consultation de ses membres

Au cours des dernières années, l'AQRAFE a recommandé que les paramètres de calcul soient indexés afin de faciliter l'accès aux études postsecondaires. Elle est donc heureuse de constater que les paramètres qui touchent le plus d'étudiants sont revus à la hausse. Toutefois, ces indexations ne règlent pas tous les problèmes des étudiants et il reste des améliorations à apporter aux programmes d'aide financière.

L'AQRAFE tient à souligner qu'elle demeure vigilante quant à l'augmentation des montants accordés en prêt, l'endettement étudiant demeurant une préoccupation importante pour l'association. En effet, les étudiants qui ne sont admissibles qu'à un prêt verront leur dette augmenter suite à l'indexation des paramètres ; il ne faudrait surtout pas que les prochains changements prévus viennent aggraver cette situation.

L'AQRAFE encourage le gouvernement à poursuivre ses efforts afin de rendre les programmes d'aide financière aux études encore plus adaptés aux besoins et réalités des étudiantes et étudiants.

Le comité exécutif de l'AQRAFE